

# Le carquois d'argent

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège :  
14 rue Georges Siegrist  
02000 Laon

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Procès-verbal de l'Association Le carquois d'argent en date du 12 avril 2022 à 14h00.  
Les membres fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée au siège de l'Association.  
L'assemblée générale est présidée par Mr Vandepontseele Francky, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'association. La validité de la convocation est reconnue par les membres fondateurs de l'association.

### Membres présents

Sont présents ou représentés, les membres fondateurs de l'association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexé au présent procès-verbal.

- Vandepontseele Lucie
- Vandepontseele Francky
- Demeulant Maria
- Demeulant Henri
- Racine Natasha
- Lalouette Joel

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

### Documents soumis aux membres :

Les documents suivants ont été soumis aux membres fondateurs de l'Association en vue de la présente assemblée :

- Statuts de l'Association
- Règlement intérieur de l'association
- Bilan Prévisionnel
- Formulaire de Droit à l'image

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

## **Ordre du Jour**

- Création de l'Association
- Adoption des Statuts de l'Association
- Élection du président de l'Association
- Élection du vice-président de l'Association
- Élection du secrétaire de l'Association
- Élection du secrétaire adjoint(e) de l'Association
- Élection du trésorier de l'Association
- Élection du trésorier adjoint(e) de l'Association
- Siège social de l'Association
- Présentation des projets de l'Association

### **Résolution 1 – Création de l'Association**

A l'unanimité des personnes présentes, à l'exclusion des personnes invitées à titre consultatif et conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, il a été décidé de procéder à la création de l'Association dite :

**« Le carquois d'argent »**

dont le siège social est situé à l'adresse suivante :

14 rue Georges Siegrist  
02000 Laon

### **Résolution 2 – Adoption des Statuts de l'Association**

L'Association décide de procéder à l'adoption des statuts constitutifs.

Le président de séance donne lecture des statuts. Après examen et échanges de vue, les statuts ci annexés sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Résolution 3 – Élection du Président de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du président de l'Association, il est proposé de nommer le/la Président(e) de l'Association :

Mr Vandepontseele Francky

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Résolution 4 – Élection du Vice - Président de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du vice-président de l'Association, il est proposé de nommer le/la Vice-Président(e) de l'Association :

Mr DEMEULANT Henri

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 5 – Élection du Secrétaire de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Secrétaire de l'Association, il est proposé de nommer le/la Secrétaire de l'Association :

Mme Vandepontseele Lucie

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 6 – Élection du secrétaire adjoint(e) de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du secrétaire adjoint(e) de l'Association, il est proposé de nommer le/la secrétaire adjoint(e) de l'Association :

Mr Lalouette Joël

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 7 – Élection du trésorier(e) de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du trésorier(e) de l'Association, il est proposé de nommer le/la trésorier(e) de l'Association :

Mme DEMEULANT Maria

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 8 – Élection du trésorier(e) adjoint(e) de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du trésorier(e) adjoint(e) de l'Association, il est proposé de nommer le/la trésorier(e) adjoint(e) de l'Association :

Mme Natasha Racine

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 9 – Siège social de l'Association**

Il est proposé de définir le siège social de l'Association à l'adresse suivante :

14 rue Georges Siegrist  
02000 Laon

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Résolution 10 – Présentation des projets de l'Association

Le/La Président(e) décide de procéder à la présentation des projets d'activités pour l'exercice social à venir :

### Favoriser la formation des archers de "Loisir" et de "compétition" sans distinction.

Etant conscient que tous les archers ne se destinent pas forcément à du tir compétitif, "Le carquois d'argent" a statué sur la mixer des Formations qui seront adaptées selon les desirs des archers qu'ils soient inscrit pour du tir de loisir ou bien du tir en compétition, pour que tout le monde puisse pratiquer le tir à l'arc dans le respect et la bonne humeur, sans aucune forme de discrimination.

### Des Archers et des Rêves

Évènement caritatif en partenariat avec l'association Spirit of Gaïa pour soutenir Les Petits Prince, récolte de fonds par le biais de diverses activités comme :

- Marathon de 48h de Tir à l'Arc en salle.
- Stand de restauration et goodies avec un pourcentage reversé aux Petits Princes.
- Cagnotte de Récolte de Dons mise en place lors du Marathon.
- Prise de Parole du Président de l'association " Le carquois d'argent " et de la Présidente de "Spirit of Gaïa" pour présenter leurs associations et activités ainsi que le but de cet évènement caritatif en faveur des Petits Princes.

### Partenariats

"Le carquois d'argent" étant un club de tir à l'arc ayant à coeur l'entraide et l'aide caritative, il a également été présenté des projets de partenariats avec diverses associations caritatives, pour la réalisation d'évènements à travers la pratique du tir à l'arc pour réunir c'est deux mondes ayant des idées et valeurs morales communes avec les sportifs. ( Respect, Entraide, honneur ... )

De plus, des partenariats avec les archeries d'europe sont envisagés pour permettre des réductions sur l'achat de matériel d'archerie.

### Dons Saisonniers

"Le carquois d'argent" ayant à coeur le soutien de ces dites valeurs morales, il a aussi été décidé que 10% de la trésorerie restante en fin de saison serait reversé à une oeuvre caritative décidé lors de chaque assemblée générale.

Pour cette première saison l'association des Petits Princes a été retenue.

### Inscription et location d'arc

Après délibération, les cotisations hors frais de licence FFTA qui ont été adoptés sont :

La cotisation à renouveler à chaque saison : 20€

La cotisation unique pour la Première année : 30€

Location d'arc : 30€

soit un total de 80€ à la première inscription, en pleine saison et avec la location du matériel, Hors Frais de licence FFTA et de commande tenu, pour les licences compétition qui sont à ajouter.

Il est aussi admis que ces frais seront pris en charge par l'association pour les membres fondateur, et que 10% des recettes liées à ces cotisations seront redistribués sous forme de dons annuels, à une association caritative choisie lors de chaque assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance :

Le Président de séance :

Mr VANDEPONTSEELE Francky

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vandepontseele', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.